AS AMBARÈS SPORTS LOISIRS

ÉVEIL SPORTIF 3/5 ANS

PÉRIODE DU 13 SEPTEMBRE AU 22 JUIN

Réunion d'information

Mercredi 6 Septembre 2023 à 18h

Matinée « Sport en Famille »

Le Samedi 22 Juin 2024

Foyer du Sportif
Complexe Sportif Lachaze

Favoriser la socialisation des tous petits, grâce à une large variété de jeux de découverte et d'éveil à pratiquer entre copains. Apprendre à coordonner et à synchroniser son corps, développer sa motricité, son habileté ainsi que ses capacités d'expression et de communication.

> 10 enfants par groupe maximum.

MERCREDI	MERCREDI	SAMEDI
Complexe Sportif Lachaze	Ecole P. Madrelle*	Ecole Maternelle Le Bourg
2019-2020 3/4 ANS 9h30>10h20		
2018-2019 4/5 ANS 10h30>11h20		
Activités Jeux athlétiques Jeux d'opposition Jeux de balles et ballons Acrosport Jeux d'orientation	**Activités** Jeux athlétiques Acrosport Jeux de balles et ballons Jeux d'orientation Jeux d'opposition	**Activités** Jeux athlétiques Acrosport Jeux de balles et ballons Jeux d'opposition Activités cycles

*** Groupes ouverts aux enfants accueillis au centre de Loisirs.**
Conditions et modalités sur notre site internet sportsloisirs.asambares.fr

NOUVEAU

ÉVEIL SPORTIF PARENTS - ENFANTS

Favoriser le partage et les échanges entre parents et enfants, dans un cadre ludique et sportif, par des activités de découverte et d'éveil. Apprendre à coordonner et à synchroniser son corps, développer sa motricité, son habileté ainsi que ses capacités d'expression et de communication.

> 10 enfants par groupe maximum.

SAMEDI

Ecole Maternelle C. Perrault

2019-2020 3/4 ANS — **9h30>10h20**

2018-2019 4/5 ANS — **10h30>11h20**

Activités

Jeux athlétiques
Acrosport
Jeux de balles et ballons
Jeux d'opposition
Jeux de raquettes

INFOS & INSCRIPTIONS :

sportsloisirs@asambares.fr | 07 77 86 63 11

Ambarès & Lagrave

FONCTIONNEMENT

Tenue de sport obligatoire et gourde au prénom de l'enfant.

Vélos et draisiennes non fournis pour les activités cycles.

Les places sont limitées, une liste d'attente est mise en place une fois le seuil d'enfants atteint.

L'affectation au lieu d'activité sera communiquée par l'association, en tenant compte de l'inscription ou non de l'enfant au Centre de Loisirs.

Sauf pour l'éveil « parent/enfant », les représentants légaux ne seront autorisés à rester sur l'activité qu'à titre exceptionnel et après validation par l'encadrement.

Pas de cours pendant les vacances scolaires, les jours fériés et pont de l'ascension.

INSCRIPTIONS

Aux jours et horaires de permanences.
Inscription effective après remise de :

- La fiche d'inscription (téléchargeable sur site internet ou à retirer au secrétariat)
- La copie du carnet de vaccination
- L'attestation de quotient familial
- Le règlement

TARIFS SAISON

QF < 700 : 125€

701< QF < 1300 : 140€

QF > 1301 : 155€

Mode de règlement : CB, Chèques, Espèces, Virements, Chèques et coupons sport ANCV, Pass'Sport.